



EAE ITA 3

SESSION 2017

AGREGATION CONCOURS EXTERNE

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
ITALIEN

COMPOSITION EN LANGUE FRANÇAISE

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAE	0429A	103	0783

Selon Paul Valéry, Léonard de Vinci « ne concevait pas de savoir véritable auquel ne correspondît pas quelque pouvoir d'action. Créer, construire, étaient pour lui indivisibles de connaître et de comprendre »

(*Les carnets de Léonard de Vinci*, introduction, classement et notes par E. MacCurdy, traduit de l'anglais et de l'italien par L. Servicen, préface de P. Valéry, Paris, Gallimard, 1942, vol. I, p. 7-12, p. 8)

Discutez ce jugement critique en vous fondant sur votre connaissance des écrits et de l'œuvre figurative de Léonard.